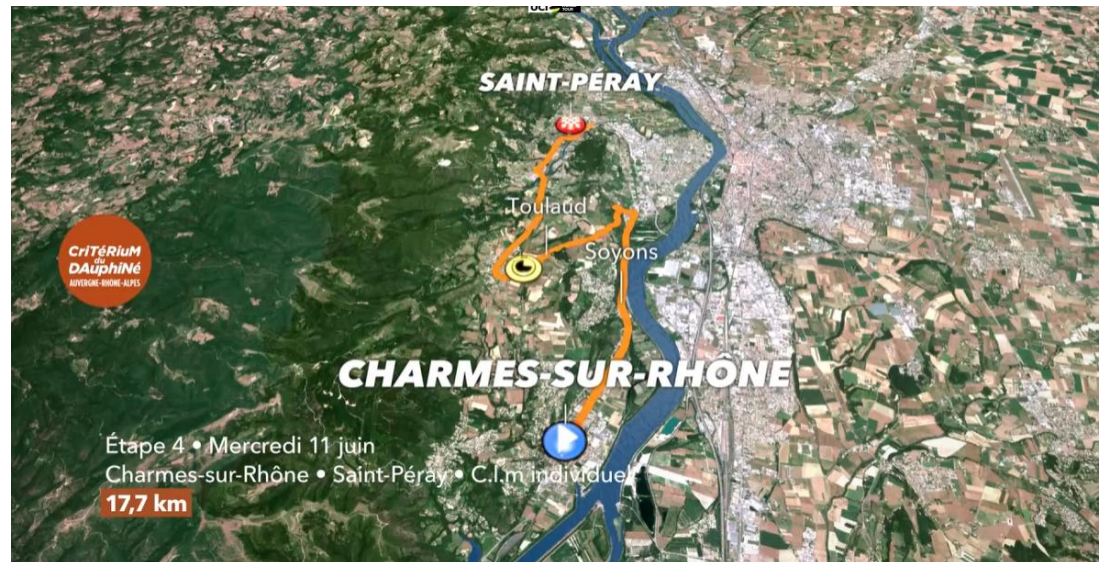


Lettre d'information municipale de Soyons

N°41 – Mai 2025



Course cycliste à Soyons le 11 Juin

4^{ème} Etape du Critérium du Dauphiné : Contre-la-montre entre Charmes-sur-Rhône et Saint Péray

Fortes perturbations circulation et stationnement le mercredi 11 juin

Soyons sera traversée pour cette étape exceptionnelle qui accueillera les plus grands noms du cyclisme international. Un moment fort à ne pas manquer !

Circuit :

- Départ de Charmes (la traversée de Charmes sera interdite dès 7h).
- Traversée de Soyons par la RD 86 du sud jusqu'au rond-point des Freydières
- Montée jusqu'à Toulaud par le Chemin des Côtes puis la Route de Pinet (Toulaud)
- Traversée de Toulaud par la RD 379 puis RD 279 vers Saint Péray
- Arrivée à Saint Péray par RD 533 puis RD 86 – quai du Docteur Jules Bouvat

Tout **STATIONNEMENT** est **INTERDIT** le long du circuit de 8h à 17h30.

Toute **CIRCULATION** est **INTERDITE** sur le circuit de 12h30 à 17h30 : interdiction d'accéder à tous les croisements de routes avec le circuit – interdiction de sortir sur les routes concernées par le circuit pour les habitants.

Tout **STATIONNEMENT** (de 8h à 17h30) et **CIRCULATION** (de 12h30 à 17h30) seront également **INTERDITS** Chemin des Thermes, le Chemin des cours et le chemin du Cros de Merlan.

Toutes les informations sur le site www.criterium-du-dauphine.fr

Nous vous conseillons donc d'anticiper votre emploi du temps pour cette journée du mercredi 11 juin 😊



Accueil de Loisirs

L'**Accueil de Loisirs de Soyons** accueillera cet été vos enfants du 7 juillet au 1^{er} août. Inscription dès le 2 juin. Retrouvez tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la commune (www.soyons.fr) rubrique Mes services / Accueil de Loisirs.

Accueil Libre Ados à la Salle Vioujas

Notez les deux dernières dates de la saison pour l'accueil des jeunes dès 10 ans avec Sylvain de la MJC de Guilhaud-Granges : Vendredi 13 juin et vendredi 4 juillet
Il vous attend nombreux pour animations, jeux, discussions, projets, etc...

Formation Premiers Secours Citoyen (PSC) pour les lycéens

Le CCAS propose à l'ensemble des lycéens soyonnais une formation aux premiers secours réalisée par des membres de l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique). **Cette formation aura lieu le mercredi 2 juillet à la salle Noël Mathon de 9h à 17h** (accueil à partir de 8h45). La formation coûte 60 € mais est payable avec le Pass Région (ou chèque ordre UFOLEP ou espèces). **Une inscription est obligatoire** en Mairie dès maintenant et jusqu'au vendredi 27 juin dernier délai. Les places sont limitées à 10 personnes (Pique-nique à apporter pris en commun). **Renseignements : par téléphone 04 75 60 93 12 ou mail à mairie@soyons.fr.**

Forum des associations Soyonnaises le 30 août

Retenez d'ores et déjà la date du **samedi 30 août à la Halle de Loisirs du Bréard** pour venir à la rencontre des associations Soyonnaises de 9h à 12h. **Plus de 20 associations seront présentes dans de nombreux domaines :** sport, bien-être, environnement, culture, animation, ...

Une buvette sera à votre disposition.

Venez nombreux pour découvrir ce que vous propose la multitude d'associations soyonnaises !



Accueil des nouveaux arrivants Soyonnais le 29 août

L'accueil des nouveaux arrivants est un moment fort de l'année : il permet de souhaiter de manière officielle la bienvenue aux personnes nouvellement installées à Soyons et de leur présenter les atouts de notre belle commune. Ainsi, l'équipe municipale sera heureuse de les accueillir lors d'une cérémonie organisée le **vendredi 29 août à 19h à la Salle des Fêtes André Comte**.

Ce moment de convivialité concerne les nouveaux Soyonnais installés dans notre village depuis septembre 2023 et ceux qui n'ont pas encore été reçus officiellement depuis leur arrivée. Ce sera l'occasion pour tous de rencontrer les élus du Conseil Municipal ainsi que les Présidents des différentes associations soyonnaises, invités pour l'occasion. Les services de la mairie adresseront une invitation personnalisée aux personnes déjà identifiées.

Si vous êtes concerné et n'avez pas reçu d'invitation, vous êtes, bien sûr, invité à cette cérémonie où nous aurons le plaisir de vous rencontrer ...